

Technicien du son options musiques actuelles ou vidéo

RNCP13338 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	323
Code(s) ROME	L1508, L1507, L1505
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	25/11/2016

Certificateur(s)

Institut des métiers de la communication audiovisuelle de Provence (IMCA Provence)

Institut musical de formation professionnelle

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien du son participe à la réalisation et à l'exploitation d'un produit sonore destiné au public, à l'aide de matériels de prise de son, d'enregistrement ou de sonorisation. Il assure :

- la préparation et la gestion (rangement, première maintenance...) ainsi que le déplacement du matériel nécessaire, adapté aux types de lieux et aux contraintes rencontrées,
- l'installation et le réglage des équipements : microphones, enceintes, câbles,
- la captation et l'exploitation sonore,
- le mixage et la diffusion du son
- le "mastering" dans le cas de l'enregistrement en studio.

Selon les fonctions qu'il occupe, il exerce des activités différentes.

Pour celui qui intervient plutôt dans le champ des musiques actuelles, il assure :

- Le placement et les relations avec des musiciens
- Le préréglage des instruments (accord, écoute...)
- Le réglage des micros en lien avec les instruments
- L'adaptation du mixage et du mastering en fonction des tendances musicales.

Pour celui qui intervient également dans le champ de l'audiovisuel, il assure :

- La préparation et l'installation des matériels vidéo, caméras,
- L'enregistrement vidéo
- Le montage et le mixage
- L'enregistrement sur des supports DVD, Internet...

Le technicien(ne) du son intervient généralement au sein d'une équipe dirigée par un ingénieur ou un régisseur son, ou un régisseur spectacle, dans laquelle peuvent intervenir d'autres techniciens son, lumière, vidéo.

Le technicien(ne) du son peut exercer son métier dans des salles de spectacles, de concert, sur des scènes en plein air, mais aussi dans des studios d'enregistrement sur des plateaux de télévision ou de cinéma. Il peut également exercer ses activités pour des conférences, des meetings....

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences attestées sont :

- Préparation d'un événement-prestation sonore :

- 1 Identifier et gérer les personnes concernées par l'événement

- 2 Identifier et gérer les moyens techniques pour l'événement : concert, spectacle, enregistrement.....
- 3 Identifier, préparer, conditionner et organiser le déplacement du matériel de sonorisation
 - Installation et réglage des supports techniques pour une prestation de type concert ou événementiel
- 1 Réaliser le câblage électrique
- 2 Installer et régler les systèmes de diffusion façade et retour : enceintes, amplificateurs, et consoles son
- 3 Installer et régler le plateau : microphone et boîtes de direct
 - Captation, exploitation et enregistrement sonore,
 - 1 Adapter les micros et leurs placements
 - 2 Gérer la place des musiciens ainsi que leur retour casque
 - 3 Effectuer un mixage de façade et de retours
 - 4 Maîtriser les techniques d'enregistrement
 - Mixage et diffusion du son
 - 1 Déterminer et synchroniser le support de mixage
 - 2 Travailler le son de chaque élément à mixer
 - 3 Appliquer les techniques de montage
 - 4 Adapter le spectre sonore aux normes en vigueur
 - 5 Effectuer le "mastering" dans le cas de l'enregistrement en studio.
 - Pour l'option musiques actuelles,
 - 1 Repérer les différents sons et langages musicaux afin de faire des choix artistiques
 - 2 Adapter les systèmes de captation et de diffusion aux choix musicaux et artistiques
 - 3 Adapter le mixage réalisé aux exigences des choix musicaux
 - Pour l'option vidéo :
 - 1 Installer et raccorder les équipements vidéo
 - 2 Procéder à l'enregistrement de la vidéo
 - 3 Réaliser un montage vidéo simple, un mixage son, un DVD

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le métier de technicien du son s'exerce généralement dans les entreprises aux secteurs d'activités suivants:

- structures culturelles productrices de spectacles vivants : théâtres, salles de concert, danse...
- société de prestation en événementiel : congrès, convention, exposition
- des collectivités territoriales (mairie, conseil généraux....), services publics pour musées, régies culturelles, médiathèques...).
- prestataires de services intervenant dans la production ou la postproduction de musique : studios d'enregistrement
- sociétés de production audiovisuelle et chaînes de télévision

Il existe un grand nombre d'entreprises susceptibles d'employer des techniciens du son. Il s'agit le plus souvent d'entreprises de moins de 20 salariés.

De plus, ces professionnels sont majoritairement des salariés intermittents du spectacle, mais il est possible que les techniciens du son créent eux mêmes leur propre entreprise sous des statuts juridiques variés (association, micro-entreprise individuelle, auto-entrepreneur, sarl...).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Assistant technicien son
- Preneur(se) de son
- Perchman/perchwoman ou perchiste
- Technicien(ne) de reportage son
- Technicien(ne) d'exploitation de régie son
- Sonorisateur(trice) de spectacle de musiques actuelles
- Assistant(e) vidéo
- Opérateur(trice) VJing

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Même s'il n'y a pas d'habilitation obligatoire pour exercer ces métiers, seuls des personnels habilités peuvent intervenir sur une installation électrique basse tension.

Il s'agit de l'habilitation électrique BR (Publication UTE C18-510 ; norme NF 15-100)
La formation à l'habilitation est intégrée au titre et elle est délivrée par les employeurs.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est constitué de 6 personnes, pour moitié représentants des employeurs, et pour moitié des salariés. De plus au minimum 2/3 des membres du jury sont extérieurs à l'autorité délivrant la certification.

- * le Président : Directeur de l'IMCA et/ou de l'IMFP.
- * 1 intervenant de l'IMCA ou de l'IMFP représentant les salariés
- * 2 Personnes représentant les salariés (ingénieur du son, intermittent du spectacle)
- * 2 personnes représentant les employeurs, (responsables de société de production, ou de spectacle ...)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	25/11/2016
--	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP28643

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

administration@imfp.fr
info@imca-provence.com
IMCA
IMFP

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/13338/>